



联合国  
粮食及  
农业组织

Food and Agriculture  
Organization of the  
United Nations

Organisation des Nations  
Unies pour l'alimentation  
et l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная организация  
Объединенных Наций

Organización de las  
Naciones Unidas para la  
Alimentación y la Agricultura

منظمة  
الأمم المتحدة  
للإغذية والزراعة

**F**

# CONSEIL

## Cent soixante-seizième session

Rome, 2-6 décembre 2024

**Suite donnée aux décisions adoptées par le Conseil à sa 175<sup>e</sup> session  
(Rome, 10-14 juin 2024)**

### Résumé

Le tableau ci-après récapitule les décisions prises par le Conseil à sa 175<sup>e</sup> session (Rome, 10-14 juin 2024) et précise: i) le ou les paragraphe(s) pertinent(s) du rapport du Conseil; et ii) l'état d'avancement de la mise en œuvre de chaque décision.

### Suite que le Conseil est invité à donner

Le Conseil est invité à prendre note des informations communiquées dans le présent document.

*Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:*

M. Rakesh Muthoo  
Secrétaire général de la Conférence et du Conseil  
Tél.: +39 06570 55987  
Courriel: CSG-Director@fao.org

**SUITE DONNÉE AUX DÉCISIONS ADOPTÉES PAR LE CONSEIL À SA 175<sup>e</sup> SESSION**  
(Rome, 10-14 juin 2024)




**État d'avancement de la mise en œuvre**


**Rapport sur l'exécution du Programme 2022-2023**


<b>Recommandation</b>	<b>Achevée</b>	<b>En cours</b>	<b>OBSERVATIONS</b>
1. Le Conseil [...] a <u>demandé</u> à la Direction, lors de la préparation du Programme de travail et budget (PTB) 2026-2027, de préciser, dans la mesure du possible, l'affectation prévue des ressources extrabudgétaires, afin de garantir une transparence totale en ce qui concerne l'utilisation des contributions volontaires aux fins de la mise en œuvre des priorités convenues au titre du Cadre stratégique, et conformément aux dispositions des Textes fondamentaux; (paragraphe 8, alinéa d)	●		Dans ses programmes de travail et budgets, le Directeur général présente toujours un aperçu de l'affectation prévue des ressources extrabudgétaires, qui est conforme aux priorités du Cadre stratégique (voir le tableau 8 du PTB 2024-2025 et le tableau 2 des ajustements à apporter au PTB 2024-2025). Bien que l'affectation des contributions volontaires doive respecter les Règles de gestion financière de l'Organisation, le Conseil a souligné qu'il était important de disposer de financements volontaires souples, d'affectation générale ou sans affectation particulière pour mettre en pratique les priorités définies dans le Programme de travail intégré.
2. Le Conseil [...] a <u>demandé</u> à la FAO de continuer à promouvoir les activités normatives fondées sur des éléments scientifiques et factuels, notamment en apportant son soutien au Codex Alimentarius ainsi qu'à la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV) et à sa solution ePhyto, y compris par l'allocation de ressources suffisantes du budget ordinaire de l'Organisation dans le prochain PTB; (paragraphe 8, alinéa e)	●		Le PTB 2026-2027 fournira les renseignements voulus.
3. Le Conseil [...] a <u>demandé</u> à la FAO de soutenir davantage la mise en œuvre de la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale, compte tenu du rôle primordial que joue ce type		●	Dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale, la FAO et le Fonds international de développement agricole (FIDA) ont organisé le Forum mondial de l'agriculture

<p>d'agriculture pour la sécurité alimentaire mondiale et la réalisation des ODD; (paragraphe 8, alinéa g)</p>			<p>familiale, qui s'est déroulé pendant le Forum mondial de l'alimentation de 2024. La manifestation, à laquelle ont participé plus de 300 personnes en présentiel et 1 700 personnes à distance, a servi de plateforme d'échange sur l'agriculture familiale et a permis de créer des liens avec les débats sur l'investissement, la science et l'innovation et les jeunes qui se sont tenus en même temps au Forum mondial de l'alimentation, contribuant ainsi aux résultats de ce dernier grâce à la participation active d'agriculteurs familiaux, de ministres, de parlementaires, de chercheurs et d'autres acteurs participant à la coordination de la Décennie à l'échelle nationale et intergouvernementale.</p> <p>Elle a été l'occasion de réaffirmer l'engagement des acteurs étatiques et non étatiques en faveur de la mise en œuvre de la Décennie et de définir les actions et stratégies prioritaires pour la seconde moitié de la Décennie. Elle a également permis de donner de la visibilité aux innovations, initiatives et expériences utiles et fructueuses en matière de politiques qui peuvent améliorer la gouvernance des systèmes agroalimentaires, de sorte qu'elles puissent être appliquées de manière efficace et inclusive à l'agriculture familiale.</p> <p>La FAO, le FIDA et d'autres partenaires et contributeurs clés de la Décennie ont examiné les nouvelles propositions qui ont été présentées pour promouvoir la poursuite de la mise en œuvre de la Décennie, mais il reste encore à trouver les ressources qui serviront à financer l'exécution des activités prévues au titre de la Décennie pendant les cinq prochaines années.</p> <p>Afin de renforcer son appui à l'agriculture familiale, la FAO s'est également engagée dans le cadre de l'Alliance mondiale contre la faim et la pauvreté du</p>
--	--	--	--

			<p>G20 dirigée par le Gouvernement du Brésil. L'Alliance offre une occasion unique d'accélérer la mise en œuvre des politiques de soutien à l'agriculture familiale. Au titre des engagements qu'elle a pris dans le cadre de l'Alliance, la FAO fournira un appui en matière de développement des connaissances et des capacités ainsi qu'une assistance technique en vue de renforcer l'agriculture familiale. Pendant les cinq prochaines années, la FAO et les autres participants à l'initiative «2030 Smallholder and Family Farming Sprint» (initiative éclair pour la promotion de la petite agriculture et de l'agriculture familiale d'ici à 2030) s'emploieront à renforcer les programmes pilotés par les pays en développement en améliorant leur qualité, en apportant des compétences supplémentaires, en reliant ces programmes aux politiques nationales d'autonomisation des petits agriculteurs et des agriculteurs familiaux, et en augmentant le montant des investissements lorsque cela est nécessaire.</p>
<p>4. Le Conseil [...] a <u>prié</u> la FAO de faire rapport sur l'exécution de toutes ses stratégies, y compris la Stratégie relative à l'intégration de la biodiversité dans tous les secteurs de l'agriculture, les mesures prises pour promouvoir la généralisation de l'action anticipatoire au niveau national, et les Vision et stratégie relatives aux activités de la FAO en matière de nutrition, conformément aux engagements pris ainsi que dans les prochains rapports sur l'exécution du Programme; (paragraphe 8, alinéa h)</p>	<p style="text-align: center;">●</p>		<p>Des informations actualisées sur la mise en œuvre de la Stratégie de la FAO relative à l'intégration de la biodiversité dans tous les secteurs de l'agriculture et des plans d'action y afférents pour 2021-2023 et 2024-2027 ont été fournies aux dernières sessions des comités techniques (36<sup>e</sup> session du Comité des pêches, 27<sup>e</sup> session du Comité des forêts et 29<sup>e</sup> session du Comité de l'agriculture) (voir les documents COFI/2024/9, COFO/2024/INF/7 et COAG/2024/INF/5).</p> <p>D'autres renseignements sur ce sujet seront fournis dans le Rapport sur l'exécution du Programme 2024-2025.</p>

<p>5. Le Conseil [...] <u>a demandé</u> à la FAO de faire le point sur les efforts qu'elle accomplit pour obtenir davantage de contributions volontaires flexibles, notamment s'agissant de renforcer les capacités des membres clés du personnel qui participent aux négociations visant à lever des fonds auprès des partenaires fournisseurs de ressources; (paragraphe 8, alinéa i)</p>			<p>La FAO continue de dialoguer avec les membres et d'autres partenaires fournisseurs de ressources pour insister sur les avantages qu'offrent les contributions souples et non affectées tant pour l'utilisation rationnelle des ressources que pour la bonne exécution des programmes, ainsi que sur la disponibilité à la FAO de cinq mécanismes et plateformes permettant un financement flexible des programmes. La Direction de la FAO a également proposé à plusieurs reprises de mettre au point de nouveaux mécanismes de financement souples pour répondre aux besoins institutionnels des partenaires. La Division de la mobilisation de ressources (PSR) continue de mettre en œuvre un programme rigoureux de renforcement des capacités en matière de mobilisation des ressources, qui est ouvert à tous les membres du personnel de la FAO. Ce programme met l'accent sur la promotion des financements souples, et 4 700 personnes y ont participé en 2023 dans le cadre de 34 formations.</p>
<p>6. Le Conseil [...] <u>a demandé</u> à la FAO d'ajouter des points de référence et des jalons pour les indicateurs définis dans le cadre de résultats, y compris de prévoir une évaluation des résultantes, en s'inspirant des bonnes pratiques établies dans d'autres organismes des Nations Unies; ces éléments seront examinés en consultation avec les membres lors du PTB 2026-2027 et il en sera rendu compte dans les prochains rapports sur l'exécution du Programme; (paragraphe 8, alinéa j)</p>			<p>Le cadre de résultats du Plan à moyen terme 2026-2029 contiendra les renseignements voulus.</p>
<p>7. Le Conseil [...] <u>a souligné l'importance</u> du Programme de coopération technique (PCT), du maintien d'une approche équilibrée dans le cadre des activités menées conformément aux domaines prioritaires du Programme (DPP), ainsi que d'un financement adéquat au titre du Programme</p>			<p>Les activités menées dans le cadre du PCT sont dictées par la demande et liées aux priorités figurant dans les cadres de programmation par pays (CPP). Les CPP sont quant à eux liés au Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO, et toutes les activités financées dans le cadre du PCT sont mises</p>

<p>ordinaire dans le cadre du prochain PTB, et a demandé à la FAO de tenir les membres informés de la répartition des ressources du PCT; (paragraphe 8, alinéa k)</p>			<p>en correspondance avec les domaines prioritaires du Programme (<a href="#">voir le site web du PCT</a>). La mise en application des améliorations convenues avec les membres dans le cadre de l'examen stratégique du PCT réalisé de 2021 à 2023 progresse bien. La FAO s'emploie actuellement à mettre en œuvre: i) la répartition régionale convenue des ressources du PCT découlant de l'ensemble de critères affiné (voir le document <a href="#">FC 202/2 Rev.1</a>); ii) l'ensemble convenu de principes harmonisés pour la répartition des ressources au sein des régions; iii) des améliorations à l'appui d'une plus grande concordance entre le PCT et les priorités des pays (CPP et plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable); iv) la simplification des procédures opérationnelles; et v) des mesures visant à améliorer la communication des résultats du PCT. Grâce à ces progrès, les taux d'approbation du PCT sont supérieurs à ceux des exercices biennaux précédents.</p>
<p>8. Le Conseil [...] a demandé à la FAO de rendre compte des efforts qu'elle déploie pour réduire le taux élevé de vacances de postes et raccourcir le processus de sélection, ainsi que pour assurer une représentation géographique équitable et la parité femmes-hommes à tous les niveaux de l'Organisation; (paragraphe 8, alinéa l)</p>			<p>Plusieurs mesures sont en cours d'adoption ou sont envisagées pour réduire les délais de recrutement et pourvoir tous les postes vacants, tout en conservant la transparence de la sélection et de la nomination que permet la procédure de mise en concurrence à laquelle tous les postes vacants sont sujets. La politique de recrutement a été actualisée et révisée en vue de simplifier les procédures, sans pour autant délaissier les critères primordiaux que sont le mérite, la transparence et la diversité des effectifs au sein de l'Organisation.</p> <p>La Division des ressources humaines continuera à tenir le Conseil au courant de l'évolution et des améliorations des politiques de ressources humaines au moyen des rapports sur les ressources humaines qui sont présentés régulièrement au Comité</p>

			financier. Des informations actualisées sur les mesures spécifiques visant à réduire les taux de vacance de poste et à accélérer les processus de recrutement seront communiquées dans le Rapport annuel sur les ressources humaines 2024.
<p>9. Le Conseil [...] a <u>prié</u> la Direction de tenir les membres informés des discussions sur l'équilibre entre les ressources extrabudgétaires et les contributions ordinaires, et des conséquences que cela implique pour la gouvernance et les activités de l'Organisation. (paragraphe 8, alinéa m)</p>			<p>À l'occasion de la 202<sup>e</sup> session du Comité financier en novembre 2024, la Direction de l'Organisation fera un point complet sur l'analyse du financement de la FAO, notamment sur les risques, les possibilités et la transparence dans ce domaine. Ce compte rendu comprendra une analyse des facteurs de déséquilibre, ainsi que des suggestions quant à la marche à suivre en vue de l'élaboration du PTB 2026-2027. La Direction a également organisé deux réunions informelles majeures sur la mobilisation de ressources à l'intention des membres en 2024, et prévoit d'en tenir une troisième en janvier 2025; parallèlement, elle a mis en place le portail de la transparence et le tableau de bord des projets, une initiative ambitieuse visant à fournir aux membres et au public des informations détaillées sur les flux de financement de la FAO.</p> <p>Le Comité financier continue d'examiner ce sujet, qui figurait notamment à l'ordre du jour de sa 199<sup>e</sup> session et qui sera également abordé à sa 202<sup>e</sup> session en novembre 2024.</p>


		État d'avancement de la mise en œuvre		
Défis liés à la sécurité alimentaire mondiale et principales causes				
Recommandation	Achevée	En cours	OBSERVATIONS	
10. Le Conseil [...] a pris note du point qui a été fait par l'Économiste en chef sur la situation en matière de sécurité alimentaire au Soudan et a <u>demandé</u> à la FAO de fournir, dans le cadre de son mandat, l'appui immédiat dont le Soudan avait besoin, en particulier dans le secteur agricole, pour faire face à l'insécurité alimentaire grave; (paragraphe 10, alinéa b)		●	<p>Le Soudan est confronté à une crise de l'insécurité alimentaire grave, en particulier dans les zones rurales, en raison de la persistance des conflits, de l'instabilité économique et des inondations. Dans le cadre du Plan de prévention de la famine, la FAO s'emploie à améliorer la production alimentaire et la nutrition en distribuant des semences pendant la principale période des semis, en privilégiant les céréales de base pour augmenter rapidement les disponibilités alimentaires et éviter que la situation ne se détériore davantage. Outre l'aide apportée en matière d'élevage aux éleveurs pastoraux et agropastoraux, des efforts seront également engagés pour promouvoir une meilleure nutrition grâce à une intensification de la production de légumes.</p> <p>L'objectif général du Plan de prévention de la famine est de venir en aide à 9,3 millions de personnes d'ici à la fin du mois de décembre 2024, dont 6 millions de personnes grâce à la contribution de la FAO.</p> <p>Malgré la violence et les difficultés d'accès, la FAO et ses partenaires ont distribué plus de 5 046 tonnes de cultures d'une importance vitale et 8 320 kg de semences maraîchères (gombo) à plus de 517 774 ménages vulnérables (2,59 millions de personnes) depuis juin 2024 dans 11 États (Kassala, Nil bleu, Darfour du Nord, Darfour oriental, Gedaref, Kordofan Nord, État du Nord, Mer rouge, Nil, Sannar et Nil blanc). Au cours du premier semestre 2024, la FAO et ses partenaires sont</p>	



		<p>parvenus à vacciner près de 2,8 millions d'animaux contre plusieurs maladies courantes chez les animaux d'élevage dans près de 558 000 ménages agropastoraux. L'Organisation a distribué 4 630 chèvres d'élevage à 926 ménages ciblés des États de la Mer rouge, du Nil, du Nord et du Nil blanc, ce qui représente environ 56 pour cent de son objectif total qui est de donner 8 250 chèvres pour venir en aide à 1 650 ménages vulnérables. Par ailleurs, 250 tonnes d'aliments concentrés pour animaux ont été distribués à 700 ménages et 76 tonnes de blocs de minéraux à 3 000 ménages (soit environ 15 000 personnes) dans les États du Nil, du Nord, de la Mer rouge et de Kassala.</p> <p>La FAO prévoit de distribuer 7 500 kg de gombo à des personnes déplacées à l'intérieur du pays dans le camp de Zamzam et dans deux autres camps à El Fasher, au Darfour du Nord, mais l'acheminement a pris du retard en raison du conflit en cours. Elle prépare également une campagne de vaccination des animaux d'élevage qui se déroulera d'octobre à décembre 2024 et qui ciblera 3 millions de petits ruminants dans 10 États sur la base des informations contenues dans le rapport de juin 2024 du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC). La campagne devrait privilégier le Darfour et le Kordofan, où se trouve plus de la moitié des animaux d'élevage du Soudan.</p> <p>La FAO met en ce moment la dernière main à une évaluation pré-récolte pour recueillir des données sur les superficies ensemencées, les estimations relatives à la production de céréales, la disponibilité d'intrants agricoles et les conditions d'élevage et pour évaluer les incidences du conflit sur l'agriculture. Le rapport devrait être publié pendant la première semaine de novembre. L'Organisation se prépare également à mener une évaluation de</p>
--	--	---

			l'impact de sa campagne 2024 de distribution de semences, qui portera principalement sur la production, le renforcement de la résilience et la contribution apportée à la sécurité alimentaire locale et régionale.
11. Le Conseil (...) <u>a exprimé l'inquiétude la plus vive</u> face à la situation humanitaire et à l'insécurité alimentaire catastrophiques auxquelles sont confrontés le Soudan, le Soudan du Sud, Haïti, la région du Sahel et d'autres régions en proie à des conflits, et <u>a prié</u> la Direction de la FAO de donner dans les prochains rapports qu'elle adresserait au Conseil davantage d'informations sur les interventions agricoles d'urgence qu'elle déploie dans les contextes de crise; (paragraphe 10, alinéa c)	●		Ce point a été inscrit à l'ordre du jour de la 176 <sup>e</sup> session du Conseil (document CL 176/4).
12. Le Conseil [...] <u>a demandé</u> que la FAO, en association avec les autres organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome, dans le cadre de leurs mandats respectifs, élabore et mette en œuvre un programme intégré afin de s'attaquer à la situation en Haïti au moyen d'une stratégie à court et moyen terme orientée vers le renforcement de la production alimentaire locale, et d'intensifier le développement des chaînes de valeur et de mettre en place des politiques et des institutions publiques qui permettent de développer une vision à long terme pour le secteur agricole et les communautés rurales du pays; (paragraphe 10, alinéa d)		●	<p>Récemment, à l'occasion d'une réunion de haut niveau à Haïti, la FAO a rencontré le Premier Ministre, M. Garry Conille, qui lui a demandé de poursuivre l'engagement qu'elle a pris d'aider le Gouvernement de transition à garantir la sécurité alimentaire pour tous les Haïtiens. En particulier, le Premier ministre a encouragé la FAO à continuer de soutenir le Gouvernement au moyen de mesures «aux effets perturbateurs positifs» qui pourraient s'avérer bénéfiques à court terme (18 mois), tout en jetant les bases d'un développement à plus long terme.</p> <p>C'est pourquoi, à la suite de l'entrée en fonction du nouveau Représentant de la FAO, l'Organisation a entrepris de revoir sa stratégie programmatique afin de mieux l'adapter au plan d'action du Gouvernement, en l'articulant autour des domaines prioritaires suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• mesures immédiates: interventions rapides et production alimentaire d'urgence;</li> </ul>

			<ul style="list-style-type: none"> <li>développement rural: accroissement de la résilience de la production face aux chocs climatiques, aux crises économiques et à l'insécurité;</li> <li>augmentation des revenus des agriculteurs: mesures destinées à faciliter les exportations alimentaires;</li> <li>environnement: conservation des ressources naturelles.</li> </ul> <p>La FAO et le Programme alimentaire mondial (PAM), sous l'égide du Réseau mondial contre les crises alimentaires, ont amorcé l'élaboration d'une stratégie conjointe visant à faire face aux niveaux record d'insécurité alimentaire dans le pays. À cet égard, un atelier technique multipartite doit se tenir en novembre 2024.</p>
13. Le Conseil [...] a <u>exhorté</u> la FAO à entamer dès que possible le processus de nomination de son représentant en Haïti, et à doter le Bureau de pays du budget et du personnel dont il a absolument besoin pour relever les défis qui se posent dans le pays en termes de sécurité alimentaire et de nutrition; (paragraphe 10, alinéa e)	●		Processus terminé: le Représentant de la FAO a pris ses fonctions le 12 juillet 2024.
14. Le Conseil [...] a <u>demandé</u> que la FAO fasse régulièrement rapport sur les interventions menées et les progrès accomplis en Haïti et que l'on inscrive cette question à l'ordre du jour des prochaines sessions du Conseil et des comités concernés; (paragraphe 10, alinéa f)		●	La FAO a pris note de la demande qui lui a été adressée de faire régulièrement rapport sur les interventions menées et les progrès accomplis en Haïti. En 2024, elle a demandé des financements d'un montant total de 52,6 millions d'USD (42,6 millions d'USD dans le cadre du plan d'intervention humanitaire et 10 millions d'USD lors d'un appel de fonds urgent). En octobre 2024, les financements reçus s'élevaient à 10,69 millions d'USD (20,3 pour cent), soit un déficit de financement de 41,91 millions d'USD (79,7 pour cent).

			<p>Entre janvier et août 2024, la FAO a aidé environ 48 000 personnes et estime que, d'ici à la fin de l'année 2024 (avec les financements dont elle dispose actuellement), ce chiffre pourrait atteindre environ 100 000 (soit moins de 20 pour cent de l'objectif).</p> <p>Au cours des derniers mois de l'année 2024, la FAO mettra l'accent sur la mise en œuvre de ses activités d'urgence (distribution de cultures vivrières, de kits pour la culture maraîchère, d'animaux d'élevage et de transferts monétaires non assortis de conditions) dans certaines des régions les plus touchées par la crise, à savoir les départements de Grand'Anse, de l'Artibonite et de Nippes, et la zone urbaine de Port-au-Prince.</p> <p>Les personnes visées, par département, pour la période allant de septembre à décembre 2024 sont au nombre de: 10 000 pour la zone urbaine de Port-au-Prince, 7 500 pour l'Artibonite, 36 250 pour Grand'Anse et 8 750 pour Nippes.</p> <p>Le point 4.3 intitulé «Interventions d'urgence de la FAO dans les contextes de crise» a été ajouté à l'ordre du jour de la 176<sup>e</sup> session du Conseil. Les interventions menées par la FAO en Haïti sont présentées dans le document du Conseil portant la cote CL 176/4.</p>
<p>15. Le Conseil [...] a <u>demandé</u> à la Direction de la FAO de surveiller les incidences des mesures économiques, financières et commerciales sur la sécurité alimentaire et la nutrition pendant la crise alimentaire mondiale, rappelant à cet égard le rapport présenté au titre du point 4 de l'ordre du jour de sa 174<sup>e</sup> session, et le Programme 2030, et de tenir les membres informés à ce sujet en tenant régulièrement des séances d'information et des consultations et en communiquant périodiquement</p>			<p>En collaboration avec ses partenaires, la FAO a publié en juillet 2024 le rapport sur <i>L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde</i>, qui fait non seulement le point sur les statistiques clés concernant la faim, la sécurité alimentaire et la nutrition, mais aborde également la question du financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Il ressort du rapport que si l'on veut atteindre les cibles 2.1 et 2.2 des objectifs de développement durable (éliminer la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition), il</p>

<p>des informations aux organes directeurs de la FAO. (paragraphe 10, alinéa k)</p>			<p>faut un financement accru et présentant un meilleur rapport coût-efficacité. Les auteurs du rapport proposent une nouvelle définition du financement au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition et préconisent son adoption, afin de faciliter le suivi, la mobilisation et le ciblage des ressources pour éradiquer l'insécurité alimentaire et la malnutrition. Ils formulent également un ensemble de recommandations concernant la mise en place de modes de financement novateurs pour les pays du monde qui se heurtent aux problèmes d'insécurité alimentaire et de malnutrition les plus graves. La FAO continuera de travailler avec les partenaires, les donateurs et les membres en s'appuyant sur ces recommandations pour accroître les financements au service de la sécurité alimentaire.</p>
---	--	--	---

		État d'avancement de la mise en œuvre		
Situation à Gaza en matière de sécurité alimentaire et questions connexes relevant du mandat de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)				
Recommandation	Achevée	En cours	OBSERVATIONS	
16. Le Conseil [...] s'est félicité du plan d'intervention humanitaire de 2023 de la FAO pour la Palestine visant à faire en sorte qu'une action coordonnée, efficace et fondée sur les besoins soit menée dans le Territoire palestinien occupé, en collaboration avec le PAM et les partenaires locaux et internationaux, et a demandé à la FAO de tenir les membres informés à ce sujet en tenant régulièrement des séances d'information et des consultations et en communiquant périodiquement des informations aux organes directeurs de la FAO; (paragraphe 11, alinéa q)		●	<p>Le document du Conseil portant la cote CL 176/4 présente succinctement les interventions menées par la FAO à Gaza (et en Cisjordanie). Les informations présentées au point 17 de ce tableau renseignent sur certaines séances d'information et d'autres activités qui ont été organisées pour tenir les membres informés.</p> <p>Par ailleurs, dans le cadre de l'appel éclair pour le Territoire palestinien occupé couvrant la période allant d'octobre 2023 à mars 2024, la FAO avait sollicité un financement à hauteur de 20 millions d'USD pour aider les agriculteurs et les éleveurs de petits ruminants et elle est parvenue à mobiliser 11,42 millions d'USD. Un nouvel appel éclair pour le Territoire palestinien occupé a été lancé pour la période allant d'avril à décembre 2024; la FAO cherche à obtenir 40 millions d'USD et en a réuni 2,25 millions jusqu'ici. À ce jour, la FAO a mobilisé 13,67 millions d'USD au total dans le cadre de ces deux appels.</p> <p>L'Organisation a distribué 645 tonnes de foin à plus de 4 400 éleveurs et fourni des kits vétérinaires à environ 2 400 familles d'éleveurs. Elle dispose d'une réserve de fournitures d'une valeur de 12,5 millions d'USD, comprenant des concentrés alimentaires pour animaux, des bâches en plastique pour les serres, des citernes à eau en plastique, des vaccins, des blocs énergétiques, des remises en</p>	

			<p>plastique et des abris pour animaux, qui seront livrés dès que l'accès sera possible.</p> <p>La FAO est prête à mener des interventions de relèvement rapide et de renforcement de la résilience. Une fois qu'un cessez-le-feu sera mis en place et que les importations seront autorisées à grande échelle, il s'agira notamment de relancer et reconstruire les exploitations agricoles, de restaurer les infrastructures d'irrigation, de reconstituer les cheptels et de réparer le matériel de pêche essentiel. L'Organisation s'emploiera également à reconstruire les marchés et à rétablir les services essentiels.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Le 18 juillet 2024, la FAO a tenu une réunion d'information technique sur le thème «Protéger le droit à une alimentation adéquate dans la bande de Gaza», qui a été l'occasion de présenter les conclusions de la publication intitulée <i>Protecting the Right to Adequate Food and Saving Lives in the Gaza Strip – Briefing Note on the Occupied Palestinian Territory</i> (Protéger le droit à une alimentation adéquate et sauver des vies dans la bande de Gaza – Note d'information sur le Territoire palestinien occupé). Cette manifestation hybride, tenue au siège de la FAO et sur Zoom, a permis d'examiner les graves problèmes de sécurité alimentaire à Gaza, dans un contexte de conflit et d'occupation qui s'éternise.</li><li>• La publication rappelle que l'alimentation est un droit humain fondamental et examine les obligations des États de protéger ce droit, en particulier dans les situations de conflit armé. Elle évalue les conditions à Gaza par rapport aux normes juridiques contraignantes et aux précédents internationaux, en prenant en compte les observations issues du dernier</li></ul>
--	--	--	---

			<p>rapport de l'IPC publié en juin 2024. Des recommandations clés ont été communiquées sur les politiques à mener, l'accent ayant été mis sur la nécessité de mettre en place des interventions ciblées pour faire respecter le droit à l'alimentation et atténuer les effets de la crise sur la population.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La session a permis de montrer combien il était primordial de renforcer les mesures de protection du droit à l'alimentation dans la bande de Gaza et d'apporter un appui international en la matière, en aidant les participants à mieux comprendre les défis pressants à relever et les solutions concrètes à mettre en place pour résoudre cette question humanitaire.</li> <li>• De manière plus générale, la Division de la transformation rurale et de l'égalité des genres de la FAO a mis au point une série de notes d'information portant sur les questions cruciales concernant le Territoire palestinien occupé, et dont l'objet est de proposer une analyse de la grave crise humanitaire qui y sévit, ainsi que des recommandations visant à améliorer l'efficacité des mesures d'intervention. Les principaux sujets traités sont le renforcement des <a href="#">systèmes de protection sociale</a>, la garantie des <a href="#">droits fonciers</a>, l'amélioration de <a href="#">l'accès à des possibilités d'emploi décent</a>, la promotion de <a href="#">l'égalité des genres</a> et la protection du <a href="#">droit à l'alimentation</a>.</li> </ul>
17. Le Conseil [...] a demandé à la FAO de tenir les membres informés à ce sujet en tenant régulièrement des séances d'information et des		●	Lors de deux réunions d'information conjointes consacrées au rapport sur les points névralgiques de la faim ( <i>Hunger Hotspots</i> ), tenues le 6 juin et le




<p>consultations et en communiquant périodiquement des informations aux organes directeurs de la FAO; (paragraphe 11, alinéa s)</p>			<p>5 novembre, la FAO et le PAM ont proposé des discussions thématiques portant respectivement sur la Palestine, et sur la Palestine et les répercussions régionales du conflit au Liban.</p> <p>La FAO a également contribué aux notes blanches rédigées à l'intention du Conseil de sécurité de l'ONU sous la direction du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, ainsi qu'à une publication spéciale consacrée à la surveillance de la sécurité alimentaire en Palestine et au Soudan, parue sous le titre <i>Monitoring food security in Palestine and the Sudan</i>, et a participé à des débats formels et informels au sein du Conseil de sécurité sur la situation en matière de sécurité alimentaire et les effets du conflit sur les systèmes agroalimentaires à Gaza et dans l'ensemble de la région.</p> <p>L'Organisation fait également régulièrement le point sur la situation et sur ses interventions via son site web.</p>
<p>18. Le Conseil [...] a <u>décidé</u> de rester saisi de cette question et de l'inscrire à l'ordre du jour de sa prochaine session. (paragraphe 11, alinéa t)</p>	●		<p>Ce point a été inscrit à l'ordre du jour de la 176<sup>e</sup> session du Conseil (document CL 176/4).</p>


		État d'avancement de la mise en œuvre		
Impact de la guerre en Ukraine sur la sécurité alimentaire mondiale et questions connexes relevant du mandat de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)				
Recommandation	Achevée	En cours	OBSERVATIONS	
19. Le Conseil [...] s'est dit reconnaissant de l'action menée par la FAO en Ukraine et <u>a demandé</u> à l'Organisation de poursuivre son travail à l'appui de l'Ukraine et de son gouvernement, l'objectif étant de rétablir la sécurité alimentaire et les moyens d'existence des communautés locales, de relancer les chaînes de production et de valeur agricoles de première importance, notamment grâce au déminage des terres agricoles, et d'améliorer la coordination et le soutien technique aux fins du bon fonctionnement des services essentiels du système alimentaire; (paragraphe 12, alinéa d)		●	<p>Le document du Conseil portant la cote CL 176/4 présente succinctement les interventions menées par la FAO en Ukraine.</p> <p>Le présent document fournit des renseignements complémentaires. La FAO met actuellement au point son prochain plan d'intervention d'urgence pluriannuel pour la période 2025-2026, dont l'objectif stratégique sera de continuer d'apporter une aide d'urgence destinée à assurer les moyens d'existence des populations rurales et de renforcer les liens entre les mesures d'intervention d'urgence et de relèvement rapide. Ce nouveau plan vise à répondre aux besoins immédiats des ménages vulnérables et des petits agriculteurs, tout en préparant le terrain à un renforcement rapide de la résilience. L'Organisation cherchera non seulement à rétablir rapidement les moyens d'existence et la production agricole, mais aussi à reconstruire en priorité les infrastructures essentielles, de façon à améliorer la sécurité énergétique et à renforcer la capacité des communautés à faire face aux effets du conflit en cours. La promotion de la sécurité alimentaire en Ukraine et dans le monde, en garantissant la relance de secteur agricole ukrainien, qui joue un rôle essentiel dans l'approvisionnement alimentaire mondial, est un élément clé du plan d'intervention d'urgence 2025-2026.</p> <p>La FAO continuera de travailler en étroite collaboration avec les autorités ukrainiennes afin de les aider à apporter un soutien technique qui ouvre</p>	

			<p>la voie à un relèvement rapide et durable, en mettant l'accent sur le renforcement des capacités des petits agriculteurs en vue de moderniser la production et de les faire participer activement aux marchés locaux, nationaux et internationaux, tout en garantissant la durabilité environnementale et la croissance inclusive, en particulier pour les personnes touchées par la guerre.</p>
<p>20. Le Conseil [...] a <u>salué</u> l'action de la FAO visant à atténuer et à surveiller les incidences de la guerre en Ukraine sur la sécurité alimentaire dans le monde et en Ukraine et a <u>demandé</u> à la FAO de continuer à évaluer les dégâts causés à l'agriculture et au secteur alimentaire en Ukraine, à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues, et les coûts de reconstruction et de redressement du secteur agricole ukrainien compte tenu des pertes et dommages provoqués par l'agression armée, en coordination avec la Banque mondiale et d'autres organismes des Nations Unies; (paragraphe 12, alinéa e)</p>		<p>●</p>	<p>La FAO a continué, dans le cadre de ses activités ordinaires, à fournir des données et informations actualisées, objectives et communiquées en temps utile, des évaluations et des projections relatives aux marchés, ainsi que des alertes précoces concernant la sécurité alimentaire dans le monde. Parmi les rapports pertinents, on peut citer le Rapport mondial sur les crises alimentaires et le rapport de la FAO et du PAM sur les points névralgiques de la faim (<i>Hunger Hotspots</i>). Par ailleurs, en partenariat avec d'autres organisations internationales, la FAO a continué de diriger les activités du Système d'information sur les marchés agricoles (AMIS), en assurant la publication régulière du bulletin de suivi des marchés (Market Monitor) de l'AMIS et en facilitant le dialogue entre les représentants des membres participants sur des sujets d'actualité, comme les répercussions des chocs liés au transport de produits, des phénomènes météorologiques ou encore des prix élevés des engrais.</p> <p>Entre la fin de 2022 et le début de 2024, la FAO a effectué une série d'études pour évaluer l'impact de la guerre sur la production et les moyens d'existence agricoles, tant au niveau des ménages que des producteurs. Ces évaluations comprenaient des analyses sectorielles des dommages et des pertes causés au secteur agricole. La FAO a aussi participé activement à divers processus analytiques multipartites dans le pays, notamment aux</p>

			<p>évaluations rapides des dommages et des besoins, aux évaluations des besoins après des catastrophes et aux évaluations des répercussions du conflit sur la situation humanitaire. Par ailleurs, elle mène actuellement plusieurs analyses sur l'incidence de la guerre sur les ménages ruraux et les petites et grandes entreprises agricoles pour fournir des renseignements actualisés et un appui consultatif afin de mieux éclairer l'élaboration d'éventuelles stratégies d'intervention et de relèvement rapides. Les résultats de ces analyses, qui devraient être disponibles avant la fin de l'année, seront très utiles en vue des prochaines évaluations rapides des dommages et des besoins.</p> <p>L'Organisation accorde une attention particulière à la situation et envisagera d'adapter certains domaines d'activité au cours du dernier trimestre de 2024, en particulier dans l'optique du plan d'intervention humanitaire de 2025 pour l'Ukraine, en veillant à prendre dûment en compte les interventions vitales d'appui au rétablissement rapide des moyens d'existence dans les zones rurales.</p>
<p>21. Le Conseil [...] a demandé à la FAO de rendre régulièrement compte aux membres, notamment par l'intermédiaire de ses organes directeurs, des mesures prises au regard de ce qui précède; (paragraphe 12, alinéa g)</p>		<p>●</p>	<p>La FAO fait régulièrement rapport aux membres sur ce point, par l'intermédiaire du Conseil. Dans le cadre de la 176<sup>e</sup> session du Conseil, l'impact de la guerre en Ukraine sur la sécurité alimentaire mondiale et les questions connexes relevant du mandat de la FAO sont traitées au titre du point 4.2 de l'ordre du jour, et les renseignements à ce sujet figurent dans le document CL 176/4.</p> <p>Des informations pertinentes sur ce point ont également été communiquées dans le document CCP 24/2 établi pour la 76<sup>e</sup> session du Comité des produits.</p>

			Par ailleurs, des rapports et des informations actualisées sont publiés régulièrement sur la page web de la FAO consacrée à la <a href="#">réponse de la FAO face aux défis mondiaux liés à la sécurité alimentaire</a> .
22. Le Conseil [...] a <u>décidé</u> de rester saisi de cette question et de l'inscrire à l'ordre du jour de sa prochaine session. (paragraphe 12, alinéa h)			Ce point a été inscrit à l'ordre du jour de la 176 <sup>e</sup> session du Conseil (document CL 176/4).

		État d'avancement de la mise en œuvre		
Informations actualisées sur l'initiative Main dans la main				
Recommandation	Achevée	En cours	OBSERVATIONS	
23. Le Conseil [...] s'est dit favorable à la fourniture de ressources techniques et de contributions volontaires supplémentaires en vue de la conception et de la concrétisation d'investissements en collaboration avec un éventail de partenaires de plus en plus large en raison de l'accroissement de la demande de la part des membres. (paragraphe 13, alinéa e)		●	On a constaté une forte demande de participation à l'initiative Main dans la main de la part des membres, qui la soutiennent largement. Plusieurs engagements pris en vue de l'apport de contributions volontaires sont en cours de mise en œuvre. L'initiative a suscité un vif intérêt lors du Forum de l'investissement qui lui a été consacré récemment, à l'occasion duquel les représentants de 29 pays et cinq initiatives régionales ont présenté leurs investissements prioritaires dans le secteur agroalimentaire, d'une valeur totale de 15 milliards d'USD, et des demandes ont été soumises pour l'organisation de plus de 600 réunions d'appariement avec les gouvernements des pays membres. Dans l'idéal, il faudrait mobiliser davantage de ressources techniques et de ressources du Programme ordinaire pour répondre à cette forte demande de la part des membres.	
Rapports des conférences régionales				
Recommandation	Achevée	En cours	OBSERVATIONS	
24. Le Conseil [...] a pris note des nombreuses synergies entre les conférences régionales sur les questions ayant trait à la transformation des systèmes agroalimentaires, et a demandé à la FAO d'intégrer les priorités communes aux conférences régionales dans la planification du prochain PTB; (paragraphe 15, alinéa b)		●	Ces informations figurent dans le document intitulé <i>Cadre stratégique 2022-2031 révisé et ébauche du Plan à moyen terme 2026-2029</i> (CL 176/3) et seront prises en compte dans le PTB 2026-2027, conformément aux orientations données par les organes directeurs à leurs sessions de l'automne 2024.	

<p>25. Le Conseil [...] <u>s'est félicité</u> des efforts que déploie actuellement la FAO pour accroître l'efficacité et l'efficacité des sessions des conférences régionales, <u>a souligné la nécessité</u> de continuer à prendre en compte la situation des différentes régions, et <u>a demandé</u> à la Direction de consulter plus avant les membres pour établir des modalités inclusives et équitables concernant le calendrier, la structure et le déroulement de chacune des sessions des conférences régionales, et de fournir une vue d'ensemble des coûts; (paragraphe 15, alinéa c)</p>			<p>La FAO est déterminée à accroître l'efficacité et l'efficacité des sessions des conférences régionales, et organisera des consultations avec les membres dans le cadre des préparatifs de ces sessions.</p>
--	--	---	--

		État d'avancement de la mise en œuvre		
<b>Rapport de la 138<sup>e</sup> session du Comité du Programme (Rome, 20-24 mai 2024)</b>				
Recommandation	Achevée	En cours	OBSERVATIONS	
26. Le Conseil <u>a demandé</u> à la FAO de continuer d'adopter une approche axée sur les systèmes agroalimentaires, en conformité avec son mandat essentiel consistant à réduire l'insécurité alimentaire, dans l'ensemble de ses activités, notamment la planification du Plan à moyen terme (PMT) 2026-2029, et dans les éditions futures du rapport sur l'exécution du Programme, et <u>a demandé</u> à la FAO de fournir des informations actualisées sur l'efficacité de cette approche lors des réunions ultérieures du Conseil et des autres organes directeurs. (paragraphe 20)		●	Cette recommandation est en cours de mise en œuvre et prise en compte dans tous les documents programmatiques et rapports institutionnels de l'Organisation.	
<b>Rapport de la 120<sup>e</sup> session du Comité des questions constitutionnelles et juridiques (Rome, 25-27 mars 2024)</b>				
Recommandation	Achevée	En cours	OBSERVATIONS	
27. Le Conseil [...] <u>a approuvé</u> les considérations du Comité concernant: i. la publicité des protocoles d'accord signés par la FAO et <u>a demandé</u> à la FAO d'accélérer ses travaux concernant la publicité des protocoles d'accord signés avec d'autres parties. (paragraphe 23, alinéa b, sous-alinéa i)		●	La Division des partenariats et de la collaboration au sein du système des Nations Unies a fourni des informations actualisées sur la publicité des protocoles d'accord signés par la FAO à la 121 <sup>e</sup> session du Comité des questions constitutionnelles et juridiques, en octobre 2024. Le Comité a demandé que des informations actualisées lui soient communiquées à sa prochaine session.	
<b>Réseau des bureaux de pays de la FAO</b>				
Recommandation	Achevée	En cours	OBSERVATIONS	
28. Le Conseil [...] <u>a encouragé</u> la Direction à prendre en compte les conclusions et les recommandations ayant trait aux bureaux décentralisés lors de	●		Toutes les conclusions et recommandations pertinentes sont prises en compte.	



l'élaboration de sa stratégie visant à améliorer le réseau des bureaux de pays en concertation étroite avec les États membres; (paragraphe 24, alinéa d)			
29. Le Conseil [...] <u>a demandé</u> à la Direction de communiquer des informations actualisées sur l'examen du réseau des bureaux décentralisés de la FAO, en prenant en compte le processus de repositionnement du système des Nations Unies pour le développement; (paragraphe 24, alinéa f)		●	Des informations actualisées sur l'examen du réseau des bureaux décentralisés de la FAO ont été soumises à l'attention de la Réunion conjointe du Comité du Programme (139 <sup>e</sup> session) et du Comité financier (202 <sup>e</sup> session), en novembre 2024.
30. Le Conseil [...] <u>a demandé</u> à la Direction de mener des consultations inclusives, transparentes et itératives auprès des États membres, en particulier les pays hôtes, lesquelles doivent déboucher sur la formulation et l'application de critères précis pour la modernisation, la restructuration et l'établissement des bureaux décentralisés; (paragraphe 24, alinéa g)		●	L'Organisation poursuit ses consultations avec les États membres, en particulier les pays hôtes, au sujet du réseau des bureaux de pays de la FAO.
31. Le Conseil [...] <u>a demandé</u> à la Direction de communiquer rapidement des informations actualisées à ce sujet dès les prochaines sessions du Conseil, et <u>a dit attendre avec intérêt</u> de nouvelles discussions sur cette importante question. (paragraphe 24, alinéa h)		●	À sa 176 <sup>e</sup> session, le Conseil sera informé des résultats des débats des participants à la Réunion conjointe du Comité du Programme (139 <sup>e</sup> session) et du Comité financier (202 <sup>e</sup> session) concernant les informations actualisées qui leur ont été présentées sur l'examen du réseau des bureaux de pays de la FAO.

	État d'avancement de la mise en œuvre		
Rapport du Corps commun d'inspection du système des Nations Unies intitulé <i>Examen de la gestion et de l'administration de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (JIU/REP/2023/5)</i> et réponse de la Direction			
Recommandation	Achevée	En cours	OBSERVATIONS
32. Le Conseil [...] <u>a accueilli favorablement</u> la réponse de la Direction aux quatre recommandations formelles adressées à celle-ci (recommandations 1, 2, 6 et 9), et <u>a dit attendre avec intérêt</u> leur mise en œuvre compte tenu de leur degré d'acceptation et dans les délais suggérés; (paragraphe 25, alinéa c)		●	Les progrès accomplis sont exposés dans le document CL 176/13 intitulé <i>Informations actualisées sur la mise en œuvre des recommandations figurant dans le Rapport du Corps commun d'inspection du système des Nations Unies intitulé Examen de la gestion et de l'administration de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (JIU/REP/2023/5) et sur le projet de plan d'action.</i>
33. Le Conseil [...] <u>a souscrit</u> , s'agissant de la recommandation 3, au principe selon lequel les fonctions, responsabilités et méthodes de travail des bureaux régionaux, bureaux sous-régionaux et bureaux de pays doivent être précisément définies et actualisées, et <u>a dit attendre avec intérêt</u> qu'une solution pragmatique et adéquate pour sa mise en œuvre soit étudiée de manière plus approfondie lors de consultations informelles avec tous les membres; (paragraphe 25, alinéa e)		●	Les progrès accomplis sont exposés dans le document CL 176/13 intitulé <i>Informations actualisées sur la mise en œuvre des recommandations figurant dans le Rapport du Corps commun d'inspection du système des Nations Unies intitulé Examen de la gestion et de l'administration de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (JIU/REP/2023/5) et sur le projet de plan d'action.</i>
34. Le Conseil [...] <u>a demandé</u> à la Direction, s'agissant des recommandations 4 et 5, d'insérer les éléments supplémentaires proposés dans le prochain PTB de sorte que les débats et la prise de décision soient plus efficaces, tout <u>en soulignant</u> qu'il importait de continuer à ancrer le PTB dans les principes de la gestion axée sur les résultats; (paragraphe 25, alinéa f)		●	Les progrès accomplis sont exposés dans le document CL 176/13 intitulé <i>Informations actualisées sur la mise en œuvre des recommandations figurant dans le Rapport du Corps commun d'inspection du système des Nations Unies intitulé Examen de la gestion et de l'administration de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (JIU/REP/2023/5) et sur le projet de plan d'action.</i>

<p>35. Le Conseil [...] a pris note, s'agissant de la recommandation 7, du fait que le financement des engagements cumulés au titre de l'assurance-maladie après cessation de service nécessite une solution à l'échelle du système des Nations Unies, et a <u>demandé</u> à la Direction de continuer à collaborer avec les mécanismes pertinents du système des Nations Unies à cet égard, et de tenir les membres régulièrement informés par l'intermédiaire du Comité financier; (paragraphe 25, alinéa g)</p>		●	<p>Les progrès accomplis sont exposés dans le document CL 176/13 intitulé <i>Informations actualisées sur la mise en œuvre des recommandations figurant dans le Rapport du Corps commun d'inspection du système des Nations Unies</i> intitulé Examen de la gestion et de l'administration de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (JIU/REP/2023/5) et sur le projet de plan d'action.</p>
<p>36. Le Conseil [...] a <u>encouragé</u> la Direction à donner suite à la recommandation 8, lui a <u>demandé</u> de prendre des mesures spécifiques pour réduire le taux de vacance de poste et accélérer les processus de recrutement, et a <u>dit attendre avec intérêt</u> que des informations actualisées à ce sujet soient communiquées à la prochaine session ordinaire du Comité financier; (paragraphe 25, alinéa h)</p>		●	<p>Les progrès accomplis sont exposés dans le document CL 176/13 intitulé <i>Informations actualisées sur la mise en œuvre des recommandations figurant dans le Rapport du Corps commun d'inspection du système des Nations Unies</i> intitulé Examen de la gestion et de l'administration de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (JIU/REP/2023/5) et sur le projet de plan d'action.</p>
<p>37. Le Conseil [...] a <u>adhéré</u> à la recommandation 9 et a <u>demandé</u> à la Direction d'élaborer un plan d'action indiquant les rôles et les responsabilités relatifs à la conception, à la mise en œuvre et au suivi de ces processus, qui sera présenté au Conseil par l'intermédiaire du Comité financier et du Comité du Programme avant la fin de l'année 2025; (paragraphe 25, alinéa i)</p>		●	<p>Les progrès accomplis sont exposés dans le document CL 176/13 intitulé <i>Informations actualisées sur la mise en œuvre des recommandations figurant dans le Rapport du Corps commun d'inspection du système des Nations Unies</i> intitulé Examen de la gestion et de l'administration de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (JIU/REP/2023/5) et sur le projet de plan d'action.</p>
<p>38. Le Conseil [...] s'est <u>penché</u> sur la recommandation 10, en rapport avec la nécessité d'examiner la Charte du Bureau de l'évaluation et la Charte du Bureau de l'Inspecteur général de façon à s'assurer qu'elles sont bien en adéquation avec les pratiques optimales du système des Nations Unies, a <u>dit souhaiter</u> que d'autres consultations informelles soient organisées et que la réflexion se</p>		●	<p>Les progrès accomplis sont exposés dans le document CL 176/13 intitulé <i>Informations actualisées sur la mise en œuvre des recommandations figurant dans le Rapport du Corps commun d'inspection du système des Nations Unies</i> intitulé Examen de la gestion et de l'administration de l'Organisation des</p>

<p>poursuive au sein des organes directeurs compétents, et <u>a demandé</u> à la Direction de faire un premier point à ce sujet à la 177<sup>e</sup> session du Conseil; (paragraphe 25, alinéa j)</p>			<p>Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (JIU/REP/2023/5) et sur le projet de plan d'action.</p>
<p>39. Le Conseil [...] <u>a demandé</u> que toutes les recommandations pertinentes du CCI, qu'elles soient formelles ou informelles, soient examinées lors de nouvelles consultations informelles et des sessions futures des comités du Conseil, selon qu'il conviendra, et <u>a demandé</u> également que la Direction prête un appui et formule des avis à cet égard, afin de fournir des indications au Conseil quant à la suite à donner à ces recommandations; (paragraphe 25, alinéa k)</p>		<p>●</p>	<p>Les progrès accomplis sont exposés dans le document CL 176/13 intitulé <i>Informations actualisées sur la mise en œuvre des recommandations figurant dans le Rapport du Corps commun d'inspection du système des Nations Unies intitulé Examen de la gestion et de l'administration de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (JIU/REP/2023/5) et sur le projet de plan d'action.</i></p>
<p>40. Le Conseil [...] <u>a demandé</u> que la Direction, en prenant en considération les résultats des consultations avec le Président indépendant du Conseil, élabore et présente à la prochaine session du Conseil un projet de plan d'action qui sera un document évolutif pour la mise en œuvre de toutes les recommandations du CCI, tant formelles qu'informelles, compte tenu de leur degré d'acceptation, et tienne les membres informés de l'état d'avancement de cette mise en œuvre; (paragraphe 25, alinéa l)</p>		<p>●</p>	<p>Les progrès accomplis sont exposés dans le document CL 176/13 intitulé <i>Informations actualisées sur la mise en œuvre des recommandations figurant dans le Rapport du Corps commun d'inspection du système des Nations Unies intitulé Examen de la gestion et de l'administration de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (JIU/REP/2023/5) et sur le projet de plan d'action.</i></p>
<p>41. Le Conseil [...] <u>a demandé</u> que des informations actualisées sur la suite donnée aux recommandations lui soient communiquées à sa prochaine session ordinaire; (paragraphe 25, alinéa m)</p>		<p>●</p>	<p>Les progrès accomplis sont exposés dans le document CL 176/13 intitulé <i>Informations actualisées sur la mise en œuvre des recommandations figurant dans le Rapport du Corps commun d'inspection du système des Nations Unies intitulé Examen de la gestion et de l'administration de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (JIU/REP/2023/5) et sur le projet de plan d'action.</i></p>
<p>42. Le Conseil [...] <u>a demandé</u> au Président indépendant du Conseil d'organiser des consultations informelles</p>	<p>●</p>		<p>Le Président indépendant du Conseil a tenu un cycle de consultations informelles avec tous les membres</p>

<p>auprès des membres, en vue de la présentation de propositions consensuelles au Conseil, à sa 176<sup>e</sup> session, à propos des recommandations qui lui ont été adressées. (paragraphe 25, alinéa n)</p>			<p>sur le rapport du CCI intitulé <i>Examen de la gestion et de l'administration de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture</i> en vue de la présentation de propositions consensuelles.</p>
--	--	--	--

État d'avancement de la mise en œuvre			
Représentation du Groupe régional pour le Pacifique Sud-Ouest au Conseil de la FAO			
Recommandation	Achevée	En cours	OBSERVATIONS
43. Le Conseil [...] a <u>rappelé</u> les articles V et XX des Textes fondamentaux, et a <u>demandé</u> que soit élaboré un document de la Direction contenant des informations contextuelles, des antécédents et des critères, notamment les options étudiées par le passé concernant l'élargissement ou la modification de la composition du Conseil, la justification et les résultats des processus précédents d'examen global des questions liées au changement de la composition du Conseil afin d'éclairer l'élaboration d'une feuille de route relative aux consultations informelles sur ce sujet qui seront menées par le Président indépendant du Conseil, et un éventuel examen ultérieur par le Conseil; (paragraphe 27, alinéa b)	●		Le document publié sous la cote CL 176/INF/7, qui contient des informations contextuelles et des antécédents, a été établi conformément à la demande du Conseil.  Le Président indépendant du Conseil a tenu un cycle de consultations informelles sur la représentation du Groupe régional pour le Pacifique Sud-Ouest au Conseil de la FAO.
Évolution des débats au sein d'autres instances intéressant la FAO			
Recommandation	Achevée	En cours	OBSERVATIONS
44. Le Conseil a <u>demandé</u> des informations sur les difficultés auxquelles la FAO est confrontée concernant l'utilisation de l'IA et sur la manière dont elle gère les pratiques en matière de données et d'achats s'agissant de l'IA et des systèmes d'information. (paragraphe 29)		●	Les difficultés auxquelles la FAO est confrontée concernant l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) et leurs répercussions sur la gestion des pratiques en matière de données et d'achat s'agissant de l'IA et des systèmes d'information sont en train d'être inventoriées, en consultation avec le comité de la FAO chargé de la coordination en matière d'IA et avec la contribution du Service des contrats et achats de la FAO (CSLP), et évaluées au regard du document intitulé <a href="#">FAO White Paper on Responsible AI</a> (Livre blanc de la FAO sur l'IA responsable).